

**NATIONS UNIES**



**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



**CONSEIL  
DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/35/95  
S/13789

12 février 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-cinquième session  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 11 février 1980, adressée au Secrétaire général  
par le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Comme suite à ma lettre du 8 février 1980 (A/35/90-S/13785), je tiens à attirer d'urgence votre attention sur un nouvel attentat perpétré en Israël par l'organisation terroriste OLP.

A 6 h 40 ce matin, 11 février 1980, une charge explosive a éclaté près de la gare routière de Petah Tikvah, ville située à l'est de Tel-Aviv. Douze personnes ont été blessées, dont une grièvement. On a découvert à proximité une autre charge explosive et une grenade à main, qui ont été désamorçées par la police, ce qui a permis d'éviter une autre tragédie.

Quelques heures après, l'agence de presse de l'OLP à Beyrouth a revendiqué la responsabilité de cet attentat (d'après des informations reçues de Reuters à Damas).

Cet incident est lui aussi caractéristique de la lâcheté de l'OLP, qui attaque sans discrimination des objectifs civils dans des lieux publics très fréquentés, afin de causer le plus de dommages possibles. Dans ces circonstances, le Gouvernement israélien estime qu'il est de son devoir, comme je l'ai indiqué dans des lettres précédentes, de prendre toutes les mesures voulues pour protéger la vie et assurer la sécurité de ses citoyens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

Représentant permanent d'Israël auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Yehuda Z. BLUM

